

FO défend les droits des employés, des TAM et des cadres



TOUT SIMPLEMENT
MERCI !



Mardi 19 septembre a eu lieu le dépouillement des votes. Vous avez été **très nombreux à voter pour FO et nous vous remercions de cette confiance**. Grâce à vous, le syndicat FO continue sa progression, constatée depuis de nombreuses années.

Ainsi, FO progresse dans 9 régions sur 14. La force que vous venez de nous donner va nous permettre de continuer nos actions pour améliorer vos conditions de travail, l'articulation entre vie professionnelle et vie personnelle, votre salaire et votre évolution professionnelle.

Toutefois, les élections ne sont pas terminées dans toutes les régions, puisqu'un deuxième tour est nécessaire du fait de l'abstention. **Nous comptons donc sur vous pour votre mobilisation durant ce deuxième tour en votant FO en Auvergne Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Bretagne, Ile-de-France, Nouvelle Aquitaine et Hauts de France-Normandie.**

Je vote FO

**JE FAIS ENTENDRE
MA VOIX**



Vote électronique



FO défend les droits des employés, des TAM et des cadres

Comment voter FO si je n'ai pas mes identifiants ?

Voter n'est pas aussi compliqué que ça !!!!!



1

Connectez-vous



<https://efs2023.vote.voxaly.com>

2

Cliquez sur « code
d'accès oublié »

Après avoir rempli le
formulaire, vous
recevrez vos identifiants
par mail ou sms

3

Contactez l'assistance
téléphonique

01-44-30-05-71

Elle vous donnera le mot
de passe

4

Reconnectez-vous

<https://efs2023.vote.voxaly.com>

Et

Votez FO

REPLACEMENT INOPINE

Depuis au moins deux ans, FO demande à la direction de mettre en place une prime spécifique lorsque un salarié en remplace un autre de façon inopinée.

Pour FO, il était inadmissible que l'EFS sollicite régulièrement le personnel pour remplacer des salariés et ainsi assurer la continuité d'activité du service, sans qu'une compensation financière ne lui soit attribuée pour avoir accepté cette contrainte et modifié ses horaires.

Cette demande a été faite de façon officielle dans le cadre d'un courrier envoyé à M TOUJAS, puis lors des négociations annuelles obligatoires.

Alors qu'au début la direction était très fermement opposée à ce dispositif, les arguments que nous prônions depuis des mois, l'ont finalement convaincue de la nécessité de le mettre en place.

	mar. 29	jeu. 30	ven. 1er
Sophia			
Sebastien			
Wally			
Vincent			
Jean			
Leonard			
Marc			
Frederic Nguyen			
Tony			
Georges			

Actuellement, la prime de remplacement inopiné n'a été mise en place que dans certaines régions.

Nous demandons donc à la direction nationale d'ouvrir en urgence des négociations à ce sujet pour assurer l'égalité de traitement des salariés, avec la détermination de critères précis pour pouvoir bénéficier de cette prime et permettre son application pour l'ensemble du personnel de l'EFS.

L'accord aura également pour but que cette prime soit attribuée de façon équitable entre tous les salariés et pas seulement à certains membres d'une équipe.

En attendant, nous vous conseillons de demander cette prime directement à la DRH. En cas de refus, refuser également la modification du planning si elle intervient dans les 7 derniers jours. C'est votre droit !!!

D'autres sujets sont également en cours, notamment :

- Les droits des alternants jour/nuit, qui concernent essentiellement le personnel d'IH/DEL.
- Le travail après 21h qui concerne plusieurs services.
- La mobilité temporaire appliquée aux équipes de prélèvement, qui n'est pas uniforme dans l'ensemble des régions.

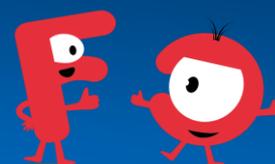
Pour continuer à faire avancer vos droits, il est indispensable de

VOTER POUR LE SYNDICAT FO !!!

Pour toutes questions ou problèmes, utilisez le formulaire accessible à partir de ce lien :

<https://fo-efs.org/reclamations>

ou du QR Code



13 OCTOBRE 2023

MOBILISATION INTERSYNDICALE

RDV DANS
toutes les villes
de France

13/10/2023

POUR

1. augmenter les salaires et le point d'indice
2. revaloriser les retraites, les minimas sociaux et les bourses d'études
3. l'égalité entre les femmes et les hommes
4. un meilleur partage des richesses
5. conditionner les aides publiques données aux entreprises
6. réinvestir dans les services publics dans tous les territoires
7. une assurance chômage plus protectrice
8. une transition écologique socialement juste

CONTRE

9. la réforme des retraites 2023
10. l'austérité en France comme en Europe